Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260923-26_136-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance du 23 septembre 2026

Délibération n° 26-136

Date de la convocation : le 17 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 31
Ayant donné procuration : 4
Absents excusés : 6
Absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Brice RAVIER, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Régine FAVIA, Mme Evelyne LATAPY, M. Lionel LEVHA, M. Sylvain GREVEDON, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, M. Ahmet BOZDAG, Mme Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, Mme Natacha DESSON, M. Luc FAVIA, Mme Mouna ESSAOUARI, M. Philippe LAVILLE, Mme Astrid CAILLE, M. Maxime MAINTIER, Mme Sophie PARISIS, M. Joffrey POINTLANE.

Étaient excusés : M. Yves AGUITON donne pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Thomas SORET donne pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Marie-France MORCHOISNE donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Joël ASSI-ALLET donne pouvoir à M. Maxime MAINTIER, M. Jean-François BOURDIN, Mme Rachel MALNOURY.

Secrétaire de Séance : Mme Chantal ALEXANDRE.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE
Subventions pour les travaux de rénovation d'un terrain de football en gazon synthétique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 indiquant que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Vu la délibération n°26-007 du 16 janvier 2026 ;

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260923-26_136-DE

Vu l'avis de la commission ressources du 09 septembre 2026 ;

Considérant que la commune d'Amboise souhaite procéder aux travaux de rénovation d'un terrain de football, en gazon synthétique, sis, allée de la Chapelle Saint-Jean ;

Considérant qu'il convient d'actualiser le plan de financement approuvé par la délibération n° 26-007 du 16 janvier 2026 afin de tenir compte du nouveau montant prévisionnel des travaux incluant la réfection de l'éclairage du terrain de foot ;

Considérant que le montant global des subventions demandées s'effectue dans la limite de 20% de reste à charge pour la commune, maître d'ouvrage, conformément au plan de financement détaillé ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes de sols	3 700 €	Etat (DETR-DSIL)	450 000 €
Etude géotechnique	2 940 €	Conseil départemental	370 000 €
Coordinateur SPS	1 910 €	Fédération Française de Football (FAFA)	50 000 €
Maitrise d'ouvrage	11 060 €	Commune d'Amboise	237 797 €
Test pylônes	5 095 €		
Implantations pylônes	34 698 €		
Travaux d'éclairage	71 644 €		
Implantation sol sportif	976 750 €		
TOTAL	**1 107 797 €**	**TOTAL**	**1 107 797 €**

Considérant que les subventions obtenues seront inscrites au budget municipal 2026 ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les travaux de rénovation du terrain de football en gazon synthétique ainsi que le nouveau plan de financement ci-dessus ;
- De solliciter des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement ainsi que toute autre subvention et appel à projet à venir, pour financer l'opération dont le coût global est estimé à 1 107 797 € HT ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents ;
- D'affecter les recettes correspondantes à la section d'investissement du budget général.

POUR : 31 (M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, M. Alain DESHAYES, Mme Sandra GUICHARD, M. Lionel CHISSON, Mme Chantal ALEXANDRE, M. Jean CORNUAULT, Mme Evelyne LAUNAY, Mme Karine ROUMANEIX, M. Johnny VERCOUILLIE, Mme Régine FAVIA, Mme Evelyne LATAPY, M. Lionel LEVHA, M. Sylvain GREVEDON, M. Yves AGUITON, Mme Sylvie GÉRARD, Mme Isabelle GAUDRON, M. Ahmet BOZDAG, Mme

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 037-213700032-20260923-26_136-DE

Nolwenn VAILLANT, M. Alexis BOSSARD, M. Thomas SORET, Mme Marie-France MORCHOISNE, Mme Natacha DESSON, M. Luc FAVIA, Mme Mouna ESSAOUARI, M. Philippe LAVILLE, Mme Astrid CAILLE, M. Maxime MAINTIER, Mme Sophie PARISIS, M. Joël ASSI-ALLET, M. Joffrey POINTLANE)
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Chantal ALEXANDRE
Date de signature : 07/10/2026
Qualité : Amboise - 5ème Adjoint

Maire d'Amboise
Brice RAVIER

Signé électroniquement par : Brice RAVIER
Date de signature : 07/10/2026
Qualité : Amboise - Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (238 rue de la Bretonnerie-45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr